



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE DISCIPLINE

FAUTE(S) DISQUALIFIANTE(S) AVEC RAPPORT

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport :

Fonction :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1er Arbitre | <input type="checkbox"/> 2ème arbitre |
| <input type="checkbox"/> Marqueur | <input type="checkbox"/> Chronométrateur |
| <input type="checkbox"/> Aide-marqueur | <input type="checkbox"/> Opérateur des tirs |
| <input type="checkbox"/> Délégué CD12 | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Responsable de l'organisation | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Capitaine A | <input type="checkbox"/> Capitaine B |
| <input type="checkbox"/> Entraîneur A | <input type="checkbox"/> Entraîneur B |

RENCONTRE

PRM D2M U17M

PRF D2F U17F

Autre compétition (préciser) : _____

Date : _____ Lieu : _____

N° rencontre :

EQUIPE A :

EQUIPE B :

IDENTIFICATION DE(S) PERSONNE(S) DISQUALIFIÉE(S)

NOM : _____ Prénom : _____ Club : _____ N° licence : _____

NOM : _____ Prénom : _____ Club : _____ N° licence : _____

NOM : _____ Prénom : _____ Club : _____ N° licence : _____

NOM : _____ Prénom : _____ Club : _____ N° licence : _____

Décrire succinctement le ou les motifs de la (des) faute(s) disqualifiante(s) avec rapport(s). La description précise et détaillée des faits ayant motivé la disqualification avec rapport du (des) joueur(s)/entraîneur(s) doit figurer au verso de cet imprimé :

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso au paragraphe faute disqualifiante avec rapport :

OUI NON

Si NON, pourquoi ? _____

- Est-ce AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ?

AVANT APRÈS

- L'aide-arbitre, les officiels de la table de marque, le responsable de l'organisation, ont remis leurs rapports à l'arbitre :

OUI NON

Si NON, pourquoi ? _____

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures :

OUI NON

Si NON, pourquoi ? _____

Fait à :

Le :

Signature :

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard dans les jours ouvrables suivant immédiatement la rencontres et si possible dans les 24 heures à :

COMITE AVEYRON BASKET

Commission Départementale de Discipline

5, rue Chirac - B.P 311 - 12003 RODEZ Cedex

Tel : 05 65 78 54 66 - Courriel : comitebasket.aveyron@wanadoo.fr

